

exceptionnel, on aurait sans doute raison de dire que l'année scolaire est trop avancée pour l'entreprendre; mais nous ne voulons pas de travaux exceptionnels. Nous voulons l'œuvre ordinaire, journalière des classes, afin de pouvoir dire que notre exposition est sincère, qu'elle n'est, en réalité, que notre système scolaire pris sur le fait.

Envoyez-moi donc vos travaux de fin d'année; c'est ce qu'il faut, et nous ne demandons rien de plus.

Si vous pouviez recueillir ces travaux dans le cahier unique, je le préférerais; mais tout autre cahier sera accepté avec empressement. Je ne ferai d'exception que pour ceux qui me paraîtront un travail revu par le maître, et non pas l'œuvre même de l'écolier, son devoir ordinaire. Je tiens avant tout à avoir les compositions telles quelles, avec toutes leurs fautes corrigées par le professeur, avec leur naïveté, leurs beautés même, mais aussi avec leur originalité et leur grâce naturelle.

Un mot résume toute ma pensée: Montrons-nous tels que nous sommes.

Où voudra bien me faire les envois du 1<sup>er</sup> juillet au 10 août prochain, et me les adresser à Montréal, à l'école normale Jacques-Cartier. Il faudra payer le port jusqu'à Montréal.

Je vous prie de vouloir bien agréer l'assurance de mes sentiments très-distingués.

LE SURINTENDANT.

Je suis heureux d'avoir à remercier publiquement les établissements d'éducation supérieure et les titulaires des écoles primaires qui m'ont aidé dans l'organisation de cette exposition. Leur bonne volonté montre, de manière à donner courage à tous les amis de l'éducation, quel succès on peut obtenir lorsqu'on fait appel au patriotisme et au talent de la nation.

Nos succès en France porteront leurs fruits. Déjà j'ai pu constater, par les nombreuses lettres qui m'ont été adressées de l'étranger, que notre exposition scolaire avait été particulièrement remarquée. Le pays profitera nécessairement de la notoriété acquise au nom canadien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

GÉLÉON OUMET,  
Surintendant.

### Compte-rendu des délibérations du comité catholique du conseil de l'instruction publique.

SÉANCES DE 12, 13, 14 et 15 NOV. 1879.

Mercredi, le 12.

Présents:—Le Surintendant, président; Mgr l'Archevêque de Québec; NN. SS. les évêques des Trois-Rivières, de Rimouski, de St. Hyacinthe, de Sherbrooke, d'Ottawa, de Chicoutimi; l'hon. P. J. O. Chauveau, Sir N. F. Ollivier, l'hon. juge Jetté, P. S. Murphy, éc., le Dr. H. LaRue, et M. le G. V. Moreau, représentant Mgr. de Montréal.

I.—Lecture d'une lettre de Mgr. de Montréal autorisant M. le G. V. Moreau à le représenter au Comité, et d'une lettre de l'hon. M. Ryan s'excusant de ne pouvoir assister à cette séance.

II.—Lecture du compte-rendu de la dernière séance, lequel est approuvé avec la modification formulée dans la résolution suivante:

Proposé par l'hon. M. Chauveau:

“Que dans la résolution prise sur le rapport de l'abbé Verreau, daté le 18 mai 1879, tous les mots après “demande” soient effacés.”—Adopté.

III.—Mgr. de Sherbrooke annonce que le Révérend M. Masson a retiré sa démission de membre du bureau d'examineurs de Richmond.

VII.—Le sous-comité d'examen des livres d'école fait le rapport suivant:

11 novembre 1879.

Le sous-comité d'examen des livres soumis à l'approbation du conseil de l'instruction publique a l'honneur de faire le rapport suivant:

Présents: Mgr. l'Arch. de Québec, président, l'honorable P. J. O. Chauveau, Mgr. Langevin, év. de Rimouski, Mgr. A. Racine, év. de Sherbrooke.

Child's Catechism of sacred history. Remis à plus tard quand on aura vu la suite.

Histoire de France, imprimée chez Rolland. Simple reproduction d'un ouvrage fait en France pour la France, pas supérieur aux histoires déjà approuvées.

Tenue des livres, par les SS. de la congrégation N. D. de Montréal. Approuvé.

Histoire sainte, imprimée chez Rolland. Approuvée avec recommandation de remplacer les gravures dans une autre édition par quelque chose de mieux.

Enseignement du dessin linéaire par les SS. de la cong. N. D. de Montréal. Approbation suspendue jusqu'à l'examen fait ou à faire par le conseil des arts et manufactures.

Blancs pour les examens de grammaire, 4 cahiers. Approuvé.

(Signé) E. A. ARCH. de Québec.

Ce rapport est adopté, sauf en ce qui concerne “l'histoire sainte,” imprimée chez Rolland, Montréal, à laquelle ce Comité ne croit pas devoir accorder son approbation.

VIII.—Proposé par l'hon. M. Chauveau, secondé par Mgr. de Rimouski:

“Que lorsque l'examen de quelque ouvrage soumis à l'approbation du Comité sera renvoyé à quelque personne dont il sera désirable de s'assurer le concours à raison de ses connaissances spéciales, le Surintendant exige des auteurs, éditeurs ou autres personnes qui demandent l'approbation, telle somme qu'il croira convenable pour la rémunération de la personne chargée d'examiner l'ouvrage.”—Adopté.

IX.—Proposé par Mgr. de Rimouski:

“Que la commission d'examen des candidats inspecteurs d'écoles soit autorisée à tenir une nouvelle séance d'examen.”—Adopté.

X. Proposé par l'hon. M. Chauveau:

“Que cette commission soit autorisée à préparer un programme pour l'examen des candidats inspecteurs, aussitôt que possible.”

Proposé en amendement par Mgr. de Rimouski:

“Que vu l'inconvénient des programmes pour les concours, la dite commission, tout en adoptant un programme pour sa propre direction, n'y soumettra pas les candidats.”

Pour l'amendement:

Mgr. des Trois-Rivières, Mgr. de St. Hyacinthe, Mgr. de Rimouski, M. le G. V. Moreau.